

Par M. Shaw—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre la division de l'immigration du ministère des Mines et des ressources, et l'un de ses fonctionnaires et l'Association médicale canadienne, les organismes autorisés à permettre la pratique de la médecine ou l'un de leurs fonctionnaires, relativement a) à l'admission au Canada de médecins réfugiés, b) à l'octroi de certificats aux médecins réfugiés qui entrent au Canada à d'autres titres que ceux de médecins.

Le Bill No 136, Loi modifiant la Loi de 1947 sur le maintien de mesures transitoires, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Howe:—Que le Bill No 135, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, soit lu maintenant la deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. McIlraith.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et moyens, et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et trois minutes, M. l'Orateur ajourne alors la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain après-midi à trois heures.